

République Française

Département de la Seine-Maritime

## COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal du 12 octobre 2020

Délibération N°1 du 12 octobre 2020

Date de convocation

08.10.20

Date d'affichage

08.10.20

Nombre d'élus :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

#### Étaient présents : (19)

Maryline Fournier, Maire

Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,

Dominique Paul, Serge Planchon Adjoints,

Benoît Boudet, Agnès Corruble, Patrick Jouen, Mickaël Lefebvre, Julien

Ménard, Isabelle Normand, Céline Obin, Véronique Obin, Vincent Prié,

Gérard Sadé, Rachida Slamani, Arlette Vivet.

#### Étaient Excusés : (4)

Pascal Ancelot ayant donné délégation à Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis-Yaha ayant donné délégation à Céline Obin, Isabelle Poulain ayant donné délégation à Agnès Corruble, Guy Sénécal ayant donné délégation à Véronique Obin.

Secrétaire de séance : Christine Delcroix

#### APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

##### AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Maryline Fournier, Maire a ouvert la séance.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christine Delcroix a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Maryline FOURNIER, Maire

Propose, suite à l'installation du nouveau conseil municipal le 25 mai 2020, l'adoption du règlement intérieur joint à la présente.

Rappelle que son contenu définit les règles propres de fonctionnement interne du conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Entendu, l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré,

le règlement intérieur du conseil municipal d'Arques la Bataille est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

